Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260605-DEL_2026_070-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

Délibération n° DEL_2026_070

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Christine COLAS, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : Vendredi 29 mai 2026

Présents : 22
Mme Christine COLAS, M. Alain BARBÉ, Mme Hélène REUX, M. Clément LE RICOUSSE, Mme Marie-Laure DAVY, M. Patrice BEDEL, M. Philippe RENAULT, Mme Muriel ROLLAND, Mme Valérie HOMO, M. Mickaël CHALMEL, M. Jacques ERTLÉ, Mme Virginie HERVÉ, Mme Sabine NIEL (arrivée à 19h45), Mme Nadège GUINEHEUX, M. Paul BONDOT, Mme Claire LHOTELLIER, M. David MACÉ, Mme Morgane GOUES, Mme Pauline PAGEOT, Mme Fabienne DERONDIER, M. Dylan LEMOINE, M. Emmanuel GOMEZ

Absents représentés : 7
Mme Maryline DUFÉE a donné pouvoir à Mme Marie-Laure DAVY
Mme Marie-Paule DAHIREL a donné pouvoir à M. Alain BARBÉ
M. Samuel MARTINEAU a donné pouvoir à M. Patrice BEDEL
M. Benjamin LE GONIDEC a donné pouvoir Mme Christine COLAS
M. Nicolas MACAIGNE a donné pouvoir à Mme Virginie HERVÉ
Mme Patricia VEYRIES a donné pouvoir à Mme Morgane GOUES
M. Jean-Michel GOIZET a donné pouvoir à M. David MACÉ

Absents non représentés : 0

Secrétaire de séance :
Mme Fabienne DERONDIER

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502289-20260605-DEL_2026_070-DE

14- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SAINT-GUILLAUME (CINE ARMOR) ET LE CLUB BADMINTON PLEURTUIT – ANNÉE 2026

Rapporteur : M. Clément LE RICOUSSE

Par délibération n°2026-019 du 3 mars 2026, le conseil municipal avait attribué des subventions aux associations pour l'année 2026.

Deux associations, St-Guillaume (Ciné Armor) et le Club Badminton Pleurtuit, avaient déposé leurs dossiers de demande de subventions sur le site Internet. Ceux-ci n'ont pas pu être pris en compte suite à un souci informatique alors que ces associations avaient respecté la date de dépôt.

Vu l'avis de la commission « Finances-Numérique-Jumelage » du 28 mai 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ATTRIBUE une subvention de 1 000 € à l'association St-Guillaume (Ciné Armor) pour l'année 2026 ;

ATTRIBUE une subvention de 1 850 € à l'association le Club Badminton Pleurtuit pour l'année 2026 ;

AUTORISE Mme le Maire à procéder au versement des subventions sus-indiquées.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Christine COLAS

Le secrétaire de séance,
Fabienne DERONDIER